

Au bout du lac, haro de la droite sur le déficit

GENÈVE La population se prononce le 28 septembre sur deux lois «corsets» visant à limiter les dépenses étatiques. La gauche, qui avait lancé un référendum, redoute un «impact énorme» sur les services publics en cas de oui

THÉO ALLEGREZZA

Genève doit-il s'infliger un régime minceur? Pour la droite, le canton du bout du lac souffre d'«obésité». Majoritaire au Grand Conseil, elle a fait adopter en janvier deux lois instaurant un mécanisme de frein aux charges et aux embauches en cas de déficit budgétaire. Des lois «corsets». La gauche les a combattues par référendum, avec succès, et voilà que le dernier mot revient à la population. C'est l'un des quatre objets au menu des votations à Genève le 28 septembre.

Pour illustrer leur propos, les représentants du PLR, de l'UDC, du Centre et des Vert'libéraux (dont deux candidats à l'élection partielle au Conseil d'Etat prévue le même dimanche) ont convié la presse au début de septembre dans un restaurant brésilien, une *churrascaria* «gourmande». La viande de bœuf, qui brasille sur des broches, est servie à volonté. «Quand il n'y a pas de limite, on prend trop», expose le président du PLR, Pierre Nicollier, sourire en coin.

Géré «comme une entreprise»

Deux remèdes seraient administrés en cas de déficit. D'une part, la hausse des charges de l'Etat ne doit, proportionnellement, pas dépasser la croissance démographique – hors charges contraintes ou événement extraordinaire. D'autre part, toute création de postes (en fixe) sera prohibée, exception faite des enseignants. Des dérogations existent, mais conditionnées à un vote d'une majorité de deux tiers du

Grand Conseil. Illusoire, au vu du rapport de force.

«L'Etat doit être géré de manière responsable, comme une entreprise», estime l'UDC Lionel Dugerdil. «Il ne s'agit pas de faire des coupes, mais d'assurer le maintien des prestations, sans augmenter les impôts ou creuser la dette», complète le centriste Xavier Magnin.

Les élus égrènent des chiffres qui témoignent de l'appétit vorace de l'Etat. Entre 1998 et 2024, la population a crû de 32%, tandis que les charges ont augmenté de 88%. Genève dépense respectivement 31% et 75% de plus pour son personnel que Zurich et Bâle-Ville.

«Il ne s'agit pas de faire des coupes, mais d'assurer le maintien des prestations, sans augmenter les impôts ou creuser la dette»

XAVIER MAGNIN, ANCIEN DÉPUTÉ CENTRISTE AU GRAND CONSEIL

Une étude de l'institut BAK Economics, publiée opportunément il y a deux semaines, a également montré que le secteur public représentait désormais près d'un emploi sur cinq (18%) à Genève, contre 13,6% en moyenne dans le reste du pays.

Pour la socialiste Caroline Marti, ces comparaisons intercantonales ne tiennent pas compte de la «situation particulière» de Genève. «Nous faisons face à une précarisation constante et rapide de la population qu'on ne retrouve pas dans d'autres régions de Suisse», rapporte-t-elle. Dans ce

contexte, il est «absurde» de corrélérer les charges à la progression démographique et non aux besoins, estiment la gauche et les syndicats.

Eux aussi disposent de statistiques. Remontant aux dix dernières années, ils observent que la population a augmenté de 10%, mais le nombre d'enfants dans des structures spécialisées de 27%, les patients soignés à l'hôpital de 25%, les dossiers à l'aide sociale de 54% et les procédures judiciaires de 15%. «Pour les heures de soins assurées par l'IMAD, la hausse s'élève à 38%», a relevé en août la syndicaliste du SIT Alice Lefrançois.

Budget versus comptes

«En cas de oui, l'impact sera énorme sur les services de l'administration, mais surtout sur les bénéficiaires de prestations», alerte Caroline Marti.

La gauche digère mal le timing. Ces lois «corsets» ont été adoptées quelques semaines après l'acceptation, en votation, d'une baisse d'impôts pour les personnes physiques, instiguée par la droite sur le mode «on peut se le permettre».

Genève affiche, il est vrai, une santé financière insolente. Depuis 2021, le canton n'a connu que des comptes excédentaires. Mais les deux mécanismes de frein s'appliqueraient aux budgets et ceux-ci ont toujours été déficitaires. «En fixant une limite, le Conseil d'Etat sera contraint de faire des arbitrages», pointe le PLR Pierre Nicollier, qui dresse un «constat d'échec» de ce gouvernement où la droite est pourtant majoritaire.

Pour le président de la Communauté d'action syndicale, Davide De Filippo, la droite n'a pas besoin de ces lois pour geler le budget. «Si elle ne le fait pas, c'est parce qu'elle n'assume pas de couper quelque part, dit-il. Elle préfère se cacher derrière un mécanisme.» ■